



INFORMATION PRESSE
Vendredi 12 juin 2020

LUTTE CONTRE LE COVID-19 ET DÉCONFINEMENT

Reprise de la desserte complète de Kehl à compter du mardi 16 juin 2020 et adaptation de l'offre CTS

Depuis le 11 mai dernier, la CTS a adapté régulièrement son offre et son fonctionnement pour répondre aux défis posés par le déconfinement au service de transport public urbain de l'Eurométropole de Strasbourg.

Desserte complète de Kehl et renforcement de l'offre

La réouverture complète de la frontière franco-allemande ce mardi 16 juin mettant fin aux contrôles des forces de l'ordre à la station Kehl Bahnhof, la CTS est désormais en capacité de reprendre dès mardi 16 juin la desserte de l'ensemble des stations de la ligne de tram D situées sur le territoire allemand à savoir : Kehl Bahnhof, Hochschule/Läger et Kehl Rathaus.



La CTS rappelle à tous ses clients que le port du masque est obligatoire sur son réseau en France dès l'âge de 11 ans et les rend attentifs au fait que cette obligation est également valable sur son réseau en Allemagne mais dès l'âge de 6 ans.

Dans les deux pays, le transport de vélos sur le réseau CTS est interdit en continu pour faciliter le respect d'une distance entre les passagers.



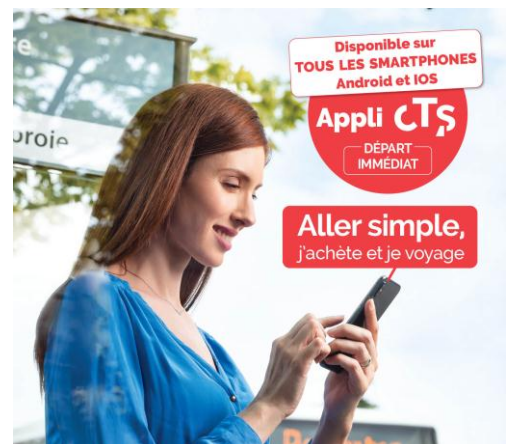
A noter, par ailleurs, qu'à compter de la semaine prochaine la ligne de bus 15 reprendra son service et la ligne H verra sa desserte renforcée en heure de pointe. L'offre de transport complète proposée par la CTS est consultable sur son site web : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/Article/COVID-19-Etat-du-reseau-TRAM-BUS/>

Nécessité de détenir un titre de transport valide et validé

La CTS rappelle que la détention d'un titre de transport valide et validé est indispensable pour emprunter son réseau.

Les valideurs embarqués dans les bus CTS sont de nouveau accessibles par les portes avant des véhicules et la validation à quai est à privilégier, lorsqu'elle est possible, pour fluidifier les montées qui restent possibles par toutes les portes des bus.

La vente à bord des bus continuera d'être suspendue et l'ensemble des clients est invité à anticiper l'achat de ses titres. Les points de vente de titres CTS sont répertoriés sur <https://cts-strasbourg.eu/fr/Agence-en-ligne/points-de-vente>. Dans ces circonstances, la CTS invite ses clients à découvrir ou redécouvrir les services offerts par son application mobile disponible sous Android et iOS et particulièrement la possibilité d'acquérir des titres de transport dématérialisés « départ immédiat » sans aucun contact.



A nouveau, la CTS remercie tous ses clients pour leur civisme et leur confiance dans le contexte évolutif de la lutte contre le COVID-19.